



*Communiqué de presse de Gabriel Amard, député LFI-NUPES du Rhône
Le samedi 3 septembre 2022*

Soutien aux habitants qui bloquent l'engagement du projet Lyon-Turin

Le projet de construction d'une nouvelle ligne ferroviaire transfrontalière, de ses tunnels et accès entre Lyon et Turin prend un nouveau tournant. Cet été, le gouvernement, par la voix du ministre des transports Clément Beaune, a réaffirmé son soutien à ce projet. La société Tunnel Euralpin Lyon Turin (TELT) en a profité pour accélérer les travaux.

Ce projet est illégal ! Les travaux sont prévus au cœur même des périmètres de protection rapprochés des captages d'eau de nombreuses communes. C'est interdit par les lois sur l'eau. TELT siphonne la montagne de plus de 150 litres d'eau par seconde, pour construire les tunnels et réduire la pression. Par an, ce seront de 60 à 125 millions de mètres cubes par an qui seront déversés dans la rivière l'Arc (vallée de la Maurienne, Savoie). Pourtant, une alternative existe : organiser le fret ferroviaire sur la ligne et les tunnels existants (actuellement sous-utilisés) pour organiser le report de 800 000 camions sur des trains. Le coût de cette solution simple est faible - 200 millions d'euros - au regard du budget du projet Lyon-Turin (30 milliards d'euros).

Depuis le 24 août 2022, des habitants du Bourget (près de Modane, Savoie) barre la route aux camions de matériel et aux malaxeurs de béton destinés au chantier préparatoire de TELT. Le 29 août, les habitants ont été délogés par les gendarmes et le sous-préfet en personne. Le co-président de l'association *Agir et vivre en Maurienne* Philippe Delhomme a même été placé en garde à vue. J'apporte à ces citoyens courageux tout mon soutien.

Depuis deux ans, je me bats au conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes puis à l'Assemblée nationale pour faire cesser ce projet illégal. A l'Assemblée nationale, j'ai interpellé la Première ministre et le gouvernement à plusieurs reprises, alertant du non-respect des lois sur l'eau que fait peser ce projet. Dès la semaine prochaine, je déposerai une proposition de résolution pour lancer une commission d'enquête et faire toute la lumière sur ce projet.

Prochaine étape : rendez-vous dimanche 4 septembre à 13h à Villarodin Bourget à l'appel des habitants de la vallée de la Maurienne et des associations pour soutenir leur combat ! J'y prendrai la parole.

Contact presse :

Allan Brunon, collaborateur de Gabriel Amard : allan.brunon@clb-an.fr / 06 59 18 39 44